

Le 29 avril 2020

Bonjour à tous,

J'espère avant tout que vous allez bien.

Suite aux annonces de Monsieur le Premier Ministre, voici quelques éléments sur la réouverture des établissements :

Il est important de réaffirmer que la reprise doit tenir compte :

- « D'objectifs de santé publique » avec le respect des gestes barrières, de la distanciation « physique » et du lavage régulier des mains et port du masque
- « D'impératifs pédagogiques et de justice sociale »,

La circulation du virus étant très différente d'une région à une autre, d'un département à un autre, les **autorités locales** (mairie – préfet) adapteront les mesures pour que le déconfinement ne relance pas la circulation du virus. *Pour rappel, la région est responsable des transports, le conseil départemental du fonctionnement et de l'entretien du collège...*

Calendrier :

11 mai : début du déconfinement progressif

18 mai : retour en classe des 6^{èmes} et 5^{èmes} si la région n'est pas en risque épidémique fort (zone verte). Les zones devraient être définies à partir du 7 mai

Fin mai : retour en classe des 4^{èmes} et 3^{èmes} aux mêmes conditions

Conditions sanitaires strictes :

Pas plus de 15 élèves par classe,
Mise à disposition de gel hydroalcoolique,
Masques obligatoires pour tous si impossibilité de respecter la distanciation

Les Masques pour les collégiens devraient être fournis par l'établissement si les élèves n'ont pas réussi à s'en procurer

Dans les transports, 1 siège occupé sur 2, port du masque obligatoire, respect des gestes barrières

Nous suivons les consignes académiques et attendons encore les consignes du Conseil Départemental au sujet de la ½ pension.

Nous travaillons actuellement à l'organisation au sein du collège.

Les personnels et le Comité d'Hygiène et Sécurité seront consultés.

Chaque famille sera informée avant la reprise et devra nous confirmer par écrit la présence ou non de leur enfant.

En attendant, prenez soin de vous.

La Principale